



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

BULLETIN HEBDOMADAIRE

"Iteka n'Ijambo"

Uwo uri wese ubahirizwa

BULLETIN HEBDOMADAIRE N°381 DU 31 JUILLET 2023 AU 6 AOÛT 2023

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la situation des droits de l'homme a été rapportée comme suit : au moins 14 personnes tuées dont 1 cadre retrouvé et 2 enfants électrocutés, 3 victimes de VBG et 3 personnes arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 2 mineurs tués et 2 mineurs arrêtés arbitrairement.

Des membres de la milice Imbonerakure, des admi-

nistratifs, des agents du SNR, des militaires et des policiers sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Des questions liées aux faits sécuritaires ont été également relevées dans ce bulletin.

LES GRANDS TITRES

I. DES PERSONNES TUEES

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

CONTENU

<i>I. DES PERSONNES TUEES</i>	3
<i>I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES</i>	3
<i>I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	3
<i>I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE</i>	3
<i>I.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES</i>	4
<i>II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE</i>	4
<i>II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	4
<i>II.2. DU DROIT A LA LIBERTE</i>	4
<i>II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT</i>	4
<i>III. CONCLUSION</i>	5

SIGLES ET ABBREVIATIONS

CNDD-FDD	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie- Forces de Défense de la Démocratie</i>
ECOFO	<i>: Ecole Fondamentale</i>
FDNB	<i>: Forces de Défense Nationale du Burundi</i>
FNL	<i>: Front National pour la Libération</i>
OPJ	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
SNR	<i>: Service National de Renseignement</i>
UNHCR	<i>: United Nations High Commissionner for Refugees</i>
VBG	<i>: Violences Basées sur le Genre</i>

I. DES PERSONNES TUEES

I.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS ETATIQUES

Neuf personnes tuées et neuf autres blessées en commune Mabayi, province Cibitoke

En date du 3 août 2023, vers 22 heures, sur la sous-colline Kivogero, colline Mukoma, commune Mabayi, province Cibitoke, neuf personnes ont été fusillées et neuf autres blessées. Selon des sources sur place, des hommes armés parlant le kinyarwanda sont venus de la forêt naturelle de la Kibira pour s'approvisionner en vivres chez Isidore Niyongabo alias Mayisha, commerçant et chef des Imbonerakure en commune Mabayi. Selon les mêmes sources, des militaires qui avaient reçu une information que ces rebelles allaient venir s'étaient posi-

tionnés à cet endroit et ont ouvert le feu sur ces rebelles faisant 6 morts et 6 blessés. Selon les mêmes sources, au cours de ces échanges de tirs, 3 militaires de la FDNB ont été tués et 3 autres blessés. Onze fusils ont été saisis par des militaires de la FDNB. Une dizaine de maisons a été endommagée par des balles perdues et des habitants ont fui vers le chef-lieu de la commune Mabayi et sont retournés dans leurs ménages après une réunion de pacification. Ces rebelles tués ont été enterrés sur place par des membres de la milice Imbonerakure de cette localité tandis que les blessés et des militaires tués ont été évacués vers Bujumbura Mairie.

I.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 31 juillet 2023, vers 22 heures, au quartier Gahahe, zone Rubirizi, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, un surnommé Buceco, commerçant du ciment au marché de Kinama a été tué par balles par quatre hommes armés de fusils abord d'un véhicule double cabine de type Hilux de couleur blanche aux vitres teintées. Selon des sources sur place, ce commerçant rentrait à bord de son véhicule de type TI de couleur blanche quand ces quatre hommes armés de fusils lui ont demandé de s'arrêter avant de lui tirer dessus. Selon les mêmes sources, dans le véhicule de la victime, des

habitants de Gahahe qui sont arrivés sur les lieux après le forfait ont trouvé une somme de plus de 2 millions de fbu dans le véhicule de la victime ce qui a fait penser à un assassinat ciblé et prémédité.

Un corps sans vie retrouvé en commune Muruta, province Kayanza

En date du 2 août 2023, le matin, sur la colline Mutana, commune Muruta, province Kayanza, un corps sans vie de Jean Ntamakuriro, âgé de 61 ans, cultivateur, a été retrouvé suspendu sur un arbre d'avocatier tout près de la maison. Selon des sources sur place, Jean avait des conflits avec sa femme qu'il accusait d'infidélité.

I.3. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX REGLEMENTS DE COMPTE

Un homme tué en commune et province Kayanza

Dans la nuit du 3 août 2023, au quartier Bereshi, colline Musave, commune et province Kayanza, Apollinaire Niyibaruta, âgé de 62 ans, propriétaire d'un bistrot dans ce quartier a été tué par sa femme, Ange Niyonkuru, âgée de 37 ans, commerçante. Selon des sources sur place, cette femme et son mari avaient passé la journée à se disputer à leur domicile car ce dernier accusait sa femme d'infidélité. Dans cette nuit, la femme est sortie en disant à son mari qu'elle allait se soulager mais elle a tardé à revenir dans la maison ce qui a inquiété son mari. Ce dernier est allé la chercher et l'a

trouvée en train de faire des relations sexuelles avec un autre homme qui n'a pas été identifié. Selon les mêmes sources, Apollinaire a été tabassé par sa femme et cet homme. Apollinaire a été retrouvé le matin dans une parcelle d'un voisin, Antoine Nijimbere. Celui-ci a alerté Nestor Ndabumviye, chef collinaire qui a à son tour appelé la police. Apollinaire est mort par après quand ses voisins tentaient de le faire évacuer vers l'hôpital à bord d'une moto. Le cadavre a été enterré sur l'initiative de sa famille tandis que Ange Niyonkuru a été arrêtée et conduite au cachot communal de Kayanza.

I.4. DES PERSONNES TUEES SUITE AUX FAITS SECURITAIRES

Deux enfants électrocutés en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2023 indique qu'en date du 27 juillet 2023, vers 17 heures, à la 16^{ème} avenue, au quartier Nyakabiga I, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Tassie Munezero et Issiaka Munezero, les enfants d'Annick Kanganjo ont été électrocutés. Selon des sources sur place, ces enfants dormaient quand un court-circuit est survenu dans la maison provoquant un incendie et ces enfants ont été brûlés par le

feu après qu'un matelas sur lequel ils dormaient ait pris feu. Ces enfants ont été conduits à l'hôpital militaire de Kamenge à bord d'une ambulance de la police de protection civile avant de rendre l'âme. Selon les mêmes sources, des courts circuits de la REGIDESO continuent à causer des dégâts humains et matériels en Mairie de Bujumbura. Des voisins dénoncent le retard d'intervention des camions extincteurs pour éteindre le feu. Des enquêtes indépendantes devraient être menées afin de connaître la cause et indemniser les victimes.

II. DES VIOLATIONS DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE ET A LA LIBERTE

II.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE

II.1.1. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Un homme blessé en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 31 juillet 2023, vers 22 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Alexandre Niyonsaba, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 38 ans, a été blessé au niveau du ventre à l'aide d'un couteau par sa femme, Josiane, âgée de 32 ans, membre du même parti. Selon des sources sur place, l'homme venait de rentrer ivre tard dans la nuit quand il a demandé de la nourriture à sa femme qui lui a répondu qu'elle n'en avait pas et des disputes ont commencé. Selon les mêmes sources, la femme a pris un couteau et a poignardé son mari au niveau du ventre. Le mari a crié au secours et des voisins l'ont conduit au CDS Buhiga avant d'être transféré à l'hôpital de Buhiga tandis que cette femme a été arrêtée par la police qui l'a conduite au cachot de la zone Buhiga.

femme de Donatien n'était pas à la maison. Selon les mêmes sources, le lendemain, L.I. a été conduite à l'hôpital de Rumonge pour des soins médicaux tandis que le présumé auteur a été arrêté en date du 28 juillet 2023 et a été conduit au cachot de police du commissariat de Rumonge.

Une fille blessée en commune Burambi, province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 31 juillet 2023 indique qu'en date du 29 juillet 2023, vers 7 heures, sur la colline Gitaba, commune Burambi, province Rumonge, Annonciatte Niyoyantoye, âgée de 16 ans, élève à l'ECOFO Gitaba, a été blessée à l'aide d'une machette par Corale Nduwimana, enseignant à l'ECOFO Shahwe, marié et père de 3 enfants, membre du parti CNDD-FDD. Selon des sources sur place, il a obligé cette élève de le saluer en l'embrassant mais cette dernière a refusé. Cet enseignant a frappé cette fille à l'aide de sa machette au niveau de la main du bras droit. Selon les mêmes sources, la victime a été conduite à l'hôpital de Muyange tandis que le présumé auteur a été arrêté le même jour et a été conduit au cachot communal de police de Burambi. Trois jours après, cet enseignant a été libéré par l'OPJ Sylvestre Nduwimana moyennant le paiement d'une somme non précisée.

Une fille violée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 août 2023 indique qu'en date du 15 juillet 2023, vers 20 heures, sur la colline Birimba, commune et province Rumonge, L.I., âgée de 15 ans, travailleuse domestique a été violée par son employé, Donatien Nijimbere, marié et père de 4 enfants. Selon des sources sur place, son patron l'a trouvée dans sa chambre puis l'a violée quand la

vince Bujumbura rural, Schadrack Niyonkuru, père de deux enfants, ancien militant du parti FNL aile d'Agathon Rwaswa, a été arrêté par Pascal et Yubari, tous membres de la milice Imbonerakure de la zone

II.2. DU DROIT A LA LIBERTE

II.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT

Un rapatrié arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 août 2023, vers 13 heures, au quartier Nyabugete, zone Ruziba, commune Kabezi, pro-

Ruziba. Selon des sources sur place, ils l'ont emmené à bord d'une moto jusqu'à Ruziba chez Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural qui l'a alors embarqué dans son véhicule double cabine vers le cachot du poste de police de la commune Kabezi. Schadrack a été accusé de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, en date du 4 août 2023, Schadrack a été libéré grâce à l'intervention de l'UNHCR. Rappelons que Schadrack Niyonkuru était retourné au Burundi sur sa colline natale Mugongo en date du 12 juillet 2023 en provenance du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda où il avait pris refuge depuis 2015 à cause de la crise déclenchée par le 3^{ème} mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza.

Deux enfants arrêtés en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 août 2023 indique qu'en date du 10 juillet 2023, en cours de route en provenance du marché de Nyamugari, commune Cendajuru, province Can-

III. CONCLUSION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, la détérioration de la situation des droits de l'homme continue d'être observée dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

kuzo, Hermès Hakorimana et Elie Itangishaka, tous âgés de 16 ans résidant sur la sous-colline Muka, colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara de la même province, ont été arrêtés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR à Cankuzo et ont été conduits au cachot du Commissariat provincial de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale car ils avaient deux sacs de haricot qu'ils venaient d'acheter à ce marché, sur leurs vélos. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire le commerce vers la Tanzanie, lui ont pris leurs vélos et les sacs qui contenaient le haricot. Hermès et Elie se sont expliqués qu'ils ne faisaient pas de commerce des produits vivriers et qu'ils avaient acheté le haricot comme les autres à des fins de consommation familiale. Le chef de la documentation de Cankuzo a remis les vélos et les sacs au procureur de Cankuzo.

Ce bulletin répertorie également des questions liées aux faits sécuritaires dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.